



Valorisation des démarches EDD

publié le 04/01/2016 - mis à jour le 08/03/2021

Labellisations Eco-Ecole et E3D

Descriptif :

Présentation des valorisations possibles des démarches d'établissements en EDD

Sommaire :

- Le programme Eco-Ecole
- Le label E3D

L'éducation au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

Cette politique éducative est menée en prenant en compte les grands enjeux du XXIème siècle, liés, par exemple, aux ressources, au climat, à la biodiversité, à la croissance démographique et urbaine, ou à l'alimentation, à la cohésion sociale, à la solidarité internationale et au développement humain.

Il s'agit ainsi de former le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit.

● Le programme Eco-Ecole

Programme international d'Éducation au Développement Durable (EDD) développé en France depuis 2005 par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE), Eco-Ecole est un label décerné aux établissements scolaires qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EDD dans les enseignements.

Créé au Danemark en 1994 par la Fondation for Environmental Education (FEE), Eco-Ecole est aujourd'hui implanté dans 58 pays à travers le monde.

Eco-Ecole propose une méthodologie et un accompagnement auprès des écoles primaires et élémentaires, des collèges et des lycées pour une mise en œuvre concrète du Développement Durable. Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur six thèmes prioritaires :

l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, les solidarités

Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves.

La méthodologie Eco-Ecole s'organise en sept étapes essentielles pour mener à bien le projet. Le Jury Eco-Ecole évalue en fin d'année scolaire la mise en œuvre de ces sept points pour attribuer le label ou le renouveler :

- réunir le comité de pilotage ;
- réaliser le diagnostic ;
- définir et mettre en œuvre le plan d'action ;
- mesurer et évaluer ;
- établir des liens avec les disciplines enseignées ;

- impliquer tout l'établissement et la communauté ;
- s'engager avec créativité.

 [Eco-Ecole - Label international d'éducation au développement durable](#) (HTML de 40.3 ko)
Toutes les informations sur le site officiel.

● Le label E3D

Cf. Démarche globale de développement durable dans les écoles et les établissements scolaires (E3D) - Référentiel de mise en œuvre et de labellisation (note de service n° 2013-111 du 24-7-2013)

L'éducation au développement durable est fondée sur l'intégration des thèmes, des enjeux et des principes du développement durable dans les modalités suivantes :

- les programmes d'enseignement,
- les formations des enseignants et des personnels d'encadrement,
- les démarches globales de développement durable des écoles et des établissements,
- la production de ressources pédagogiques.

Toutes ces modalités sont soutenues par le partenariat qui peut être mis en œuvre aux échelles locale, académique, nationale, européenne et internationale. La démarche a donc aussi toute sa place dans les « projets éducatifs territoriaux » qui visent à articuler les activités périscolaires avec les projets d'école et d'établissement.

Dans la dynamique de généralisation de l'éducation au développement durable, la labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) a été officiellement lancée par le ministère de l'éducation nationale le 29 août 2013.

Les objectifs visés à travers la labellisation E3D sont :

- mettre en valeur les projets EDD déjà existants en les appuyant sur une vraie politique d'établissement ;
- développer les partenariats, notamment avec les acteurs territoriaux.

Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagés dans un projet de développement durable fondé sur une continuité entre les 4 modalités suivantes : enseignements, vie scolaire, gestion et maintenance de la structure, ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

La démarche E3D peut se conjuguer avec les éducations transversales, comme l'éducation à la santé, l'éducation à la responsabilité, l'éducation au développement et à la solidarité internationale, l'éducation aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.

 [Charte de labellisation académique E3D - Pôle civique - Pédagogie - Académie de Poitiers](#) (HTML de 21.8 ko)

- ▶ Plus d'informations et les documents nécessaires à la demande de labellisation sur le site de la [mission EDD](#) .
- ▶ Un guide des éco-délégué-e-s à l'école est proposé par la mission EDD de l'Académie de Poitiers afin d'accompagner les équipes enseignantes dans la mise en place d'élèves éco-délégué-e-s.

 [Guide des éco-délégué-e-s à l'école - Académie de Poitiers](#) (PDF de 2.3 Mo)

Vous pouvez être accompagné-e-s à toute étape de ces deux démarches. Pour cela, il vous suffit de contacter Béatrice Jozeau, CPD Sciences & EDD (beatrice.jozeau@ac-poitiers.fr).

